



PLUi - Note alimentation en eau potable (AEP)

Préambule

La Communauté de Communes s'est engagée à compléter le PLUi arrêté par une note technique permettant d'évaluer les besoins en eau induits par le projet de PLUi. Les marges de capacité des installations pour la durée de vie du PLUi est calculée sur la base des projections démographique à partir du recensement INSEE de 2015 et du nombre de logements prévus dans le PLUi en fonction de l'armature urbaine (Article 2.2.2 du Rapport justificatif).

Les différents gestionnaires de l'approvisionnement en eau potable du territoire ont été consultés sur les sources et équipements actuellement utilisés, sur la capacité des ressources et des équipements par rapport aux besoins actuels de la population et des activités ainsi que sur les marges et le cas échéant, les mesures programmées permettant l'accueil des futurs habitants prévus dans le PLUi.

Il apparait qu'aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été identifié sur le territoire et que les capacités sont suffisantes pour l'application de ce PLUi.

| Gestionnaire | Nombre de communes rattachées | Nb Habitant (INSEE 2015) | Nb nouveaux habitants PLUi | Estimation du nombre total d'habitants en 2036 | Capacité de production AEP par rapport aux besoins supplémentaires – synthèse du retour des questionnaires |
|----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|--|---|
| SIAEP Plaine du Rhin | 17 | 20490 | 4543 | 25033 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour.</p> <p>La capacité de production pourrait être augmentée par un allongement du temps de fonctionnement des différentes pompes des multiples stations de captage, afin de pouvoir faire face à un accroissement de 22% de la population prévue par la Communauté de Communes.</p> <p>Dans ses projets d'investissement, le Syndicat prévoit une interconnexion des réseaux pour sécuriser l'approvisionnement des différentes unités de production.</p> |
| SIAEP Munchhouse et environs | 4 | 4169 | 878 | 5047 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour. sur les deux sites de pompage.</p> <p>Compte tenu de la bonne productivité de la ressource en eau, les besoins en production de la collectivité actuels et à l'horizon 2030, en période moyenne ou de pointe, sont largement couverts.</p> <p>En particulier, les besoins pourraient être couverts par un seul des deux forages.</p> |
| SIAEP Balgau Fessenheim Namsheim | 3 | 4002 | 878 | 4880 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour et des marges restent disponibles.</p> <p>La capacité de pompage du syndicat de production avait pris en compte à sa conception les besoins de la future zone industrielle du Port Rhéna de Balgau à Heiteren, soit 200 emplois, aujourd'hui renommée « ECORHENA ». A ce jour, les pics de consommation enregistrés en périodes estivales sont au maximum de 100 m³/h pour une consommation quotidienne de 500 à 1000 m³/jour selon la saison. Le temps de fonctionnement des pompes varie alors de 15 à 30% du temps d'une journée.</p> <p>Le pompage est réalisé dans la nappe phréatique en lisière de forêt de la Hardt dans un puits d'une profondeur de 50m sans contrainte sur la ressource et disponible dans le temps.</p> |

| | | | | | |
|------------------------------|---|-------|-----|------|---|
| Mairie de Blodelsheim | 1 | 1 852 | 274 | 2126 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour et des marges restent disponibles.</p> <p>A ce jour, les pics de consommation enregistrés en périodes estivales sont au maximum de 40 m³/h pour une consommation quotidienne de 200 à 400 m³/jour selon la saison. Le temps de fonctionnement des pompes varie alors de 15 à 30 % du temps d'une journée.</p> <p>Le pompage est réalisé dans la nappe phréatique en lisière de forêt de la Hardt dans un puits d'une profondeur de 50 m sans contrainte sur la ressource et disponible dans le temps.</p> |
| Mairie de Rumersheim-le-Haut | 1 | 1 120 | 274 | 1394 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour.</p> <p>Marge : doublement possible de la capacité de pompage</p> |
| SIEPI Plaine de l'III | 3 | 1781 | 495 | 2276 | <p>Aucune situation de déficit chronique ou ponctuel n'a été constaté à ce jour.</p> <p>Les ressources sont suffisantes pour l'évolution de la population projetée.</p> |